

Lettre du ministre de la Guerre Bouchotte annonçant le don patriotique d'un républicain, adressé à la Convention par le conseil général de la commune de Verdun-sur-Meuse, lors de la séance du 12 frimaire an II (2 décembre 1793)

Jean Baptiste Noël Bouchotte

Citer ce document / Cite this document :

Bouchotte Jean Baptiste Noël. Lettre du ministre de la Guerre Bouchotte annonçant le don patriotique d'un républicain, adressé à la Convention par le conseil général de la commune de Verdun-sur-Meuse, lors de la séance du 12 frimaire an II (2 décembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 515;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39808_t1_0515_0000_4;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

provenant d'amendes prononcées à leur profit contre deux marchands de vin convaincus de contravention à la loi du *maximum*, et qu'ils n'ont acceptée que pour en faire l'hommage à la patrie. Le procureur syndic de la commune de Sarreguemines me fait passer cette somme pour en faire l'offrande en leur nom.

« Salut et fraternité.

« J. BOUCHOTTE. »

Par une autre lettre, le ministre de la guerre fait passer une somme de 50 livres que le conseil général de la commune de Verdun-sur-Meuse a reçue d'un républicain pour don patriotique.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit la lettre du ministre de la guerre (2).

Le ministre de la guerre, au citoyen Président de la Convention nationale.

« Paris, le 12 frimaire, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen Président,

« Je t'envoie une somme de 50 livres que le conseil général de la commune de Verdun-sur-Meuse a reçue d'un républicain pour don patriotique, et qu'il me fait passer pour en faire l'offrande à la patrie au nom de ce républicain.

« Salut et fraternité.

« J. BOUCHOTTE. »

Le citoyen Rousseau, artiste, vient présenter à la Convention nationale le plan et les divisions d'un nouveau méridien républicain.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » et renvoi au comité d'instruction publique (3).

COMPTE RENDU du *Bulletin de la Convention* (4).

Le citoyen Rousseau, artiste, a présenté à la Convention nationale le plan et les divisions d'un nouveau méridien républicain, qui divise l'équateur en dix heures, l'heure en dix minutes, et la minute en dix secondes, pour le temps vrai, avec le rapport de l'ancien cadran solaire pour la latitude de Paris, suivant les principes décrétés pour le temps moyen.

Mention honorable.

La Société populaire et républicaine de Montfaucon félicite la Convention sur ses travaux, et

l'invite à rester à son poste jusqu'à l'affermissement de la République.

Mention honorable, insertion au « Bulletin » (1).

Suit l'adresse de la Société populaire et républicaine de Montfaucon (2).

La Société populaire et républicaine de Montfaucon, à la Convention nationale.

« Représentants du peuple,

« Nos cœurs n'avaient pas attendu jusqu'à ce jour pour applaudir et adhérer à vos décrets à jamais mémorables du 31 mai et du 2 juin. Nous avons déjà senti la nécessité d'extirper de votre sein ces contre-révolutionnaires et désorganiseurs qui, depuis trop longtemps, entravaient vos opérations et cherchaient à introduire l'anarchie la plus désastreuse, en éloignant cette sainte Constitution à laquelle nous devons notre bonheur.

« La longue détention et la mort funeste du citoyen Jean-Baptiste Jamon notre président, de cet excellent patriote, qui, après avoir consacré ses jours et ses veilles au bonheur de ses concitoyens, a péri victime des rebelles de Lyon, ont mis obstacle à ce que l'expression pure et sincère de notre vœu et de nos sentiments vous fût présentée plus tôt.

« Restez à votre poste, citoyens représentants, n'abandonnez pas la chose publique, qu'elle ne soit affermie sur des bases inébranlables. La patrie en danger vous réclame en ces moments de crise et d'agitation qu'avant de vous séparer, les satellites des tyrans ne souillent plus la terre de la liberté; que les ennemis intérieurs soient confondus et anéantis; que la souveraineté nationale, l'unité et l'indivisibilité de la République soient universellement reconnues. Alors, comblés des bénédictions du peuple, vous irez jouir dans le sein de vos familles des fruits de vos travaux et recevoir, de la plus juste reconnaissance de vos compatriotes, les couronnes civiques que vous aurez méritées votre courage et vos vertus républicaines.

« Salut et fraternité.

« La Société populaire et républicaine de la ville de Montfaucon.

« P. EGUILLON, *président*; J. COURT, *secrétaire*; DUHEM, *secrétaire*.

« Le conseil général de la commune de Montfaucon, lecture prise de l'adresse ci-dessus par la Société populaire et républicaine de cette ville, applaudissant avec joie et empressement à tous les sentiments qu'elle exprime, y donne son adhésion pleine et entière, ne pouvant trop manifester sa reconnaissance pour tout ce que la Convention a fait pour le bonheur des Français.

« En la maison commune dudit Montfaucon,

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 306.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 809.

(3) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 306.

(4) *Bulletin de la Convention* du 2^e jour de la 2^e décade du 3^e mois de l'an II [lundi 2 décembre 1793].

(1) *Procès-verbaux de la Convention*, t. 26, p. 306.

(2) *Archives nationales*, carton C 283, dossier 831.